

Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical m'interdisant la pratique de la balade et **m'engage à être convenablement chaussé** pour les sorties auxquelles je participerai.

J'accepte d'être pris en photo pouvant être publiées dans le cadre des activités de l'Office de Tourisme.

Dans le cadre des sorties organisées par l'Office, j'accepte de fait toutes les conditions d'organisation lors de mon inscription à l'une d'entre elles.

ADHESION ANNUELLE (Janvier à Décembre)

- SECLIN, HOUPLIN-ANCOISNE, NOYELLES-LEZ-SECLIN, EMMERIN, GRUSON, PERONNE EN MELANTOIS, BOUVINES, FRETIN & BAUVIN : 12 euros / personne
- Autres communes : 17 euros / personne

Renseignements complémentaires : Christian VASSEUR, Conseiller Adhérent OT

06 84 66 70 17 / groupe.seclintourisme@gmail.com

Nom	Nom
Prénom	Prénom
Téléphone	
Portable	
Courriel Le plus lisiblement possible	Pour les personnes qui souhaitent recevoir par e-mail :
Adresse	
Code postal	
Ville	

Ordre du chèque : OFFICE DE TOURISME DE SECLIN & ENVIRONS

	Nombre de personne	Tarif / personne	Règlement		
			Chèque	Espèce	CB
Seclin et communes partenaires		12 euros			
Autre commune		17 euros			

Fait à le

Signature

Mention manuscrite : Lu et approuvé

Les sorties en bus s'adressent uniquement aux adhérents de l'Office de Tourisme
(loi 92-645 du 13 Juillet 1992)

Note : conformément à la loi informatique et liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Cadre réservé à l'Office de Tourisme

Adhésion reçue le :

par :

Enregistrement fait le :

par :

Règlement enregistré le :

par :

n° chèque :

Ticket CB :